

## Les vœux d'Ivan Balansard, président du Gircor

10 janvier 2022



Cette année encore, les acteurs de la recherche sont restés sous le feu des projecteurs. Des résultats probants ont été obtenus en des temps records en partie grâce au recours aux animaux. Toutefois la méfiance persiste dans une partie de l'opinion et des pouvoirs publics comme en attestent [les résultats de l'étude IPSOS](#) réalisée à la demande du GIRCOR et [la résolution européenne](#) sur la fin programmée du recours aux animaux dans la recherche même si cette dernière reprend littéralement les attendus de la directive 2010/63.

Dans le même temps, [aux Pays-Bas](#), où une stratégie d'élimination complète de l'expérimentation animale avait été annoncée avec beaucoup de publicité à l'échéance de 2025, l'initiative a finalement été discrètement abandonnée tant il est évident que l'étude des fonctions complexes du vivant ne peut être aujourd'hui réalisée uniquement via des techniques *in vitro* ou *in silico*.

Pour autant, dès lors que des méthodes alternatives existent, elles doivent être utilisées et le recours aux animaux limité chaque fois que cela est possible avec un rationnel scientifique fondé. La mise en œuvre systématique des 3R (Remplacer, Réduire, Raffiner) est indispensable pour faire progresser la recherche tout en prenant en compte le bien-être animal. Si la plupart des acteurs de la recherche

était déjà mobilisée autour des 3R, [la création récente du centre français FC3R](#) donne un élan supplémentaire.

En outre, il est indispensable que les chercheurs puissent travailler dans un climat apaisé. Comme l'enquête IPSOS citée plus haut l'a révélé, le manque d'information suscite principalement la défiance de l'opinion publique quant à l'utilisation des animaux dans le cadre de la recherche. La transparence est nécessaire pour répondre en partie à ces inquiétudes.

Portée par le GIRCOR et lancée début 2021, [la Charte de transparence](#) sur le recours aux animaux à des fins scientifiques et réglementaires compte déjà près de 40 signataires issus de la recherche publique et privée, mais nous devons faire encore mieux. Le premier rapport de cette Charte sera rendu public au premier semestre 2022. Gageons que ce changement de paradigme permettra à chaque Français de se forger sa propre opinion sur la base d'informations factuelles.

2022 sera également marquée par une campagne électorale où la condition animale fera partie du débat. Plusieurs associations se sont regroupées pour inciter les candidats à prendre position. [3 des 22 mesures proposées](#) portent sur l'utilisation des animaux à des fins scientifiques et réglementaires et plus particulièrement sur les modèles non-animaux et les comités d'éthique. Nous ne manquerons pas de revenir prochainement sur ces points.

Je souhaite pour cette nouvelle année que le grand public puisse retrouver confiance en nos chercheurs et en leurs équipes et qu'il soit conscient de leur implication dans une recherche éthique. Au nom du GIRCOR, je vous adresse mes meilleurs vœux de bonheur, de progrès et de succès pour 2022.

Prenez soin de vous,

Ivan Balansard, Président du GIRCOR